_{Le} Quotidien

Statistique Canada

Le lundi 19 janvier 2015 Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués





Communiqués

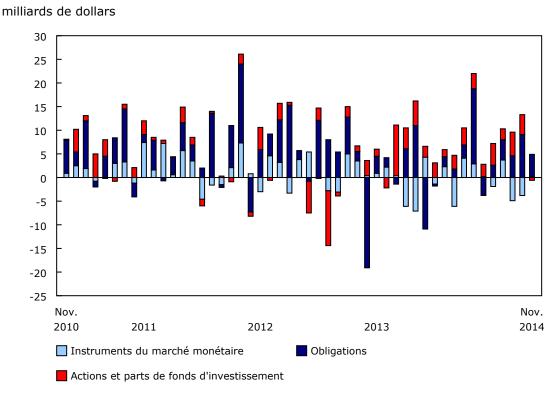
Opérations internationales du Canada en valeurs mobilières, novembre 2014

Les investissements étrangers en titres canadiens ont ralenti pour atteindre 4,3 milliards de dollars en novembre. Les acquisitions ont visé principalement les obligations de sociétés canadiennes, les non-résidents ayant réduit leur exposition aux actions canadiennes pour la première fois en 15 mois. Par ailleurs, les investisseurs canadiens ont ajouté 1,8 milliard de dollars de titres étrangers à leurs avoirs, tous des obligations.

Les investissements étrangers en titres canadiens ralentissent

Les investissements étrangers en titres canadiens ont ralenti, passant de 9,5 milliards de dollars en octobre à 4,3 milliards de dollars en novembre. Les investisseurs non-résidents ont ajouté des titres d'emprunt canadiens à leurs portefeuilles, mais ont réduit leurs avoirs en actions au cours du mois.

Graphique 1 Investissements étrangers en titres canadiens



Source(s): Tableau CANSIM 376-0131.

Les investissements étrangers dans les obligations canadiennes se sont établis à 4,8 milliards de dollars, principalement des instruments du secteur des sociétés. Les obligations d'entreprises publiques et, dans une moindre mesure, les obligations de sociétés privées ont représenté la majeure partie des acquisitions étrangères en novembre. Les investissements étrangers en obligations du gouvernement fédéral se sont chiffrés à 423 millions

de dollars, les acquisitions sur le marché secondaire ayant été atténuées par des remboursements. Les taux d'intérêt à long terme au Canada ont diminué au cours du mois, ce qui reflétait une tendance générale observée depuis le début de l'année.

L'activité dans le marché monétaire canadien a été faible en novembre, les investisseurs étrangers ayant acquis pour 121 millions de dollars de ces instruments. Les investisseurs non-résidents ont rajusté leurs portefeuilles au cours du mois, réduisant leurs avoirs en bons du Trésor canadiens et augmentant leurs avoirs en effets d'administrations publiques provinciales, le plus important investissement du genre depuis avril. Les taux d'intérêt à court terme au Canada ont légèrement progressé et le dollar canadien a continué de se déprécier par rapport à la devise américaine au cours du mois.

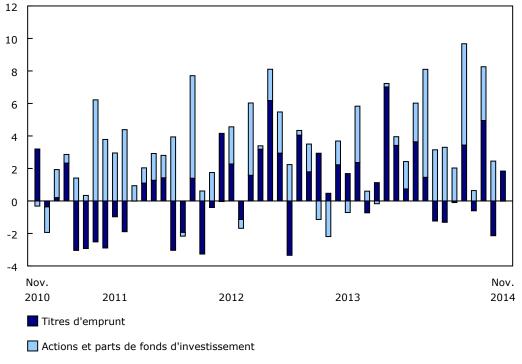
Les investisseurs étrangers ont retiré 580 millions de dollars de fonds du marché boursier canadien en novembre, ce qui représentait un premier désinvestissement mensuel depuis août 2013. De septembre 2013 à octobre 2014, les acquisitions étrangères d'actions canadiennes se sont chiffrées à 55,5 milliards de dollars, tandis que le cours des actions canadiennes a augmenté de 15,5 % durant cette période.

Les investissements canadiens en titres étrangers se concentrent sur les obligations américaines

Les acquisitions canadiennes de titres étrangers se sont chiffrées à 1,8 milliard de dollars en novembre, marquant ainsi un 14^e mois consécutif d'investissement. L'activité au cours du mois a ciblé les instruments d'emprunt américains et a été menée par des achats de 1,4 milliard de dollars de bons du Trésor américains. Ces acquisitions ont suivi un désinvestissement important dans ces instruments en octobre.

Graphique 2 Investissements canadiens en titres étrangers





Source(s): Tableau CANSIM 376-0131.

Les avoirs canadiens en actions étrangères étaient pratiquement inchangés en novembre, après 12 mois consécutifs d'investissements ayant totalisé 32,6 milliards de dollars. Cependant, l'activité au cours du mois a reflété des mouvements compensatoires de fonds entre les actions américaines et les actions étrangères non américaines. Les investisseurs canadiens ont acquis pour 2,2 milliards de dollars d'actions étrangères non américaines et ont réduit leurs avoirs en actions américaines d'un montant similaire. Les principaux marchés boursiers étrangers ont été en hausse en novembre.

Note aux lecteurs

Les séries de données sur les opérations internationales en valeurs mobilières ont trait aux opérations de portefeuille en actions et parts de fonds d'investissement, en obligations et en instruments du marché monétaire, tant pour les émissions canadiennes qu'étrangères. Cette activité exclut les transactions en actions et en instruments d'emprunt entre entreprises affiliées, celles-ci étant classées comme investissement direct étranger dans les comptes internationaux.

Les actions et parts de fonds d'investissement comprennent les actions ordinaires et privilégiées ainsi que les unités/parts de fonds d'investissement.

Les titres d'emprunt comprennent les obligations et les instruments du marché monétaire.

Les obligations ont une échéance initiale de plus d'une année.

Les instruments du marché monétaire ont une échéance initiale d'une année ou moins.

Les **effets du gouvernement du Canada** englobent les bons du Trésor et les billets du gouvernement du Canada, ces derniers étant libellés en dollars américains.

À moins d'avis contraire, toutes les valeurs figurant dans le présent communiqué correspondent à des opérations nettes.

Tableau 1
Opérations internationales du Canada en valeurs mobilières

	Septembre 2014	Octobre 2014	Novembre 2014	Janvier à novembre 2013	Janvier à novembre 2014
			nillions de dollars	20.0	
-		!!	illiloris de dollars		
Investissements étrangers en titres					
canadiens	4 637	9 528	4 292	47 363	71 170
Titres d'emprunt	-320	5 366	4 872	30 774	38 910
Instruments du marché monétaire	-4 945	-3 766	121	-6 843	-4 785
Administrations publiques	-718	-3 885	59	-9 521	-8 124
Administration publique fédérale	-379	2 747	-1 621	-7 869	-5 119
Autres administrations publiques	-339	-6 632	1 680	-1 652	-3 004
Sociétés	-4 227	119	62	2 678	3 337
Entreprises publiques	-354	-209	-365	3	1 096
Sociétés privées	-3 873	329	427	2 675	2 241
Obligations	4 625	9 132	4 751	37 617	43 696
Administrations publiques	482	5 556	954	-2 312	4 318
Administration publique fédérale	72	3 660	423	-625	-5 828
Autres administrations publiques	410	1 896	531	-1 685	10 145
Sociétés	4 143	3 576	3 796	39 929	39 377
Entreprises publiques	-2 849	649	2 693	5 946	13 306
Sociétés privées	6 992	2 928	1 103	33 982	26 072
Actions et parts de fonds d'investissement	4 958	4 162	-580	16 588	32 261
Investissements canadiens en titres					
étrangers	8 257	313	1 825	25 356	42 473
Titres d'emprunt	4 951	-2 139	1 839	19 592	10 672
Instruments du marché monétaire	-789	817	-66	1 299	-111
Obligations	5 739	-2 957	1 905	18 293	10 782
Actions et parts de fonds d'investissement	3 307	2 452	-14	5 767	31 803

Note(s): Dans ce tableau, une valeur positive indique une augmentation de l'investissement et une valeur négative indique une diminution de l'investissement. Les transactions sont enregistrées sur une base nette. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

Source(s): Tableau CANSIM 376-0131.

Données offertes dans CANSIM: tableaux 376-0131, 376-0133 à 376-0138, 376-0145 et 376-0146.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 1535.

Les données de décembre 2014 sur les opérations internationales du Canada en valeurs mobilières seront diffusées le 17 février 2015.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Éric Simard au 613-219-5932 (eric.simard@statcan.gc.ca), Division du commerce et des comptes internationaux.

Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi, 2013

En 2013, le taux d'admissibilité aux prestations d'assurance-emploi régulières s'est établi à 85,8 %, en hausse par rapport au taux de 81,9 % enregistré en 2012.

Pour être admissibles aux prestations régulières, les chômeurs doivent avoir cotisé au programme d'assurance-emploi, avoir respecté les critères de cessation d'emploi et avoir accumulé suffisamment d'heures assurables (voir la note aux lecteurs).

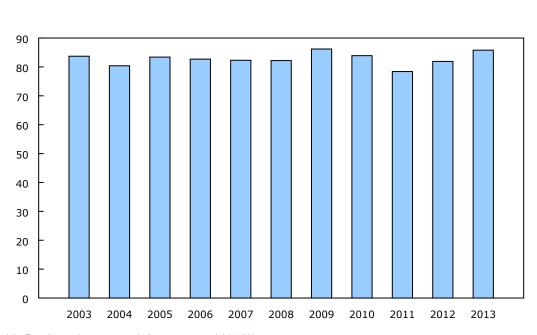
De 2012 à 2013, des augmentations dans les taux d'admissibilité aux prestations d'assurance-emploi régulières ont été observées chez tous les groupes d'âge : 15 à 24 ans (de 45,2 % à 54,5 %), 25 à 44 ans (de 86,9 % à 89,7 %) et 45 ans et plus (de 88,9 % à 90,8 %).

L'admissibilité a connu une hausse marquée chez les hommes (de 81,9 % à 89,8 %) et une légère baisse chez les femmes (de 81,9 % à 80,0 %) de 2012 à 2013.

En 2013, 820 000 chômeurs ont cotisé au programme d'assurance-emploi, une légère hausse par rapport aux 808 000 cotisants enregistrés en 2012.

Parmi les 820 000 cotisants en 2013, 624 000 respectaient les critères du programme d'assurance-emploi relatifs à la cessation d'emploi. De ce nombre, 536 000 ou 85,8 % avaient travaillé suffisamment d'heures pour être admissibles à l'assurance-emploi, soit le taux le plus élevé observé depuis 2009.

Graphique 1 Les cotisants à l'assurance-emploi ayant travaillé suffisamment d'heures assurables en proportion de l'ensemble des cotisants ayant un motif de cessation d'emploi valable



Source(s): Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi (4428).

%

À l'échelle provinciale, les taux d'admissibilité à l'assurance-emploi ont augmenté en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, au Manitoba et en Alberta en 2013. Trois provinces (Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan) sont demeurées à un niveau relativement similaire par rapport à 2012, alors que la Colombie-Britannique a enregistré une baisse de son taux d'admissibilité en 2013.

Prestations de maternité et prestations parentales

La couverture du régime et l'admissibilité des mères aux prestations de maternité ou aux prestations parentales n'ont guère varié depuis 2003.

En 2013, 77,0 % des nouvelles mères (celles ayant un enfant âgé de 12 mois ou moins) avaient un emploi assurable, comparativement à 77,9 % en 2012. Parmi ces mères assurées, 91,9 % recevaient des prestations de maternité ou des prestations parentales, en hausse par rapport à 88,2 % en 2012.

Le Nouveau-Brunswick affichait la plus forte proportion de nouvelles mères ayant un emploi assurable (93,9 %) et l'une des plus importantes proportions de nouvelles mères couvertes par le régime recevant des prestations de maternité ou des prestations parentales (91,2 %).

Le Québec, qui offre le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), affichait la deuxième proportion en importance de nouvelles mères ayant un emploi assurable (91,2 %) et la proportion la plus forte de nouvelles mères couvertes par le régime recevant des prestations de maternité ou des prestations parentales (97,8 %).

Dans l'ensemble des provinces, la proportion de nouveaux pères demandant un congé parental ou ayant l'intention de le faire en 2013 était de 30,9 %, en hausse par rapport au creux récent de 25,4 % observé en 2012.

Le RQAP, qui est entré en vigueur en 2006, a une incidence importante sur le nombre de pères qui demandent des prestations parentales ou qui ont l'intention de le faire. Le RQAP comprend des congés qui s'appliquent exclusivement aux pères. La proportion de pères québécois ayant pris un congé parental ou qui avaient l'intention de le faire a triplé depuis l'entrée en vigueur du régime, passant de 27,8 % en 2005 à 83,0 % en 2013.

À l'extérieur du Québec, 12,2 % des nouveaux pères ont pris un congé parental ou avaient l'intention de le faire en 2013, comparativement à 9,4 % en 2012.

Note aux lecteurs

L'Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi fournit de l'information sur la couverture du régime d'assurance-emploi. Elle brosse un tableau des personnes qui ont ou n'ont pas accès aux prestations d'assurance-emploi régulières ainsi qu'aux prestations de maternité et prestations parentales.

Pour être admissibles à toucher des prestations régulières, les chômeurs doivent : a) avoir cotisé au programme d'assurance-emploi, b) avoir respecté les critères de cessation d'emploi (c.-à-d. avoir un motif de cessation d'emploi valable) et c) avoir accumulé assez d'heures assurables au cours des 12 derniers mois.

Parmi les motifs de cessation d'emploi jugés non valables pour toucher des prestations régulières figurent, entre autres, le départ volontaire (y compris quitter un emploi pour faire des études, l'insatisfaction à l'égard de l'emploi et la retraite) ou le renvoi justifié.

Le nombre d'heures assurables requises pour avoir droit aux prestations régulières varie d'une région géographique à l'autre, allant de 420 à 700 heures, selon le taux de chômage de la région. Plus le taux de chômage est élevé, moins le nombre d'heures requises pour avoir droit aux prestations le sera. En outre, le nombre d'heures requises est plus élevé (910 heures) pour les travailleurs qui viennent d'entrer sur le marché du travail et pour ceux dont l'expérience de travail était limitée au cours des deux dernières années.

L'enquête est menée auprès d'un sous-échantillon de répondants de l'Enquête sur la population active (EPA) quatre fois par année, soit en avril, en juillet, en novembre et en janvier. Les répondants doivent répondre à des questions sur leur situation durant la semaine de référence de l'EPA du mois précédant l'interview (mars, juin, octobre et décembre respectivement).

En 2013, l'échantillon total comptait 10 844 personnes, soit des chômeurs (tels qu'ils sont définis dans l'EPA) et d'autres personnes qui, compte tenu de leur situation récente sur le marché du travail, étaient potentiellement admissibles au programme d'assurance-emploi.

L'enquête est réalisée pour le compte d'Emploi et Développement social Canada.

Tableau 1 Couverture et admissibilité des chômeurs aux prestations d'assurance-emploi, Canada, 2013

	Nombre	Chômeurs	Cotisants	Cotisants ayant un motif de cessation d'emploi valable
	milliers		%	
Chômeurs	1 312	100,0		
Cotisants	820	62,5	100,0	
Cotisants, motifs de cessation d'emploi valable	624	47,6	76,1	100,0
Cotisants admissibles	536	40,8	65,4	85,8
Non admissibles en raison d'un nombre insuffisant				
d'heures assurables	88	6,7	10,8	14,2
Cotisants, motif de cessation d'emploi non valable Motif de cessation d'emploi non valable : démission en	196	14,9	23,9	
vue d'un retour aux études	93	7,1	11,4	
Motif de cessation d'emploi non valable : autres motifs		,	,	
jugés non valables	102	7,8	12,5	
Non-cotisants	493	37,5		
N'avaient pas d'emploi assurable N'avaient pas travaillé au cours des 12 derniers mois /	59	4,5		
jamais travaillé	434	33,1		

^{...} n'ayant pas lieu de figurer

Source(s): Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi (4428).

Tableau 2 Couverture et admissibilité des chômeurs aux prestations d'assurance-emploi selon le sexe, **Canada**, 2013

	Nombre	Chômeurs	Cotisants	Cotisants ayant un motif de cessation d'emploi valable
	milliers		%	
Hommes				
Chômeurs	746	100,0		
Cotisants	480	64,3	100,0	
Cotisants, motif de cessation d'emploi valable	372	49,9	77,6	100,0
Cotisants admissibles	334	44,8	70,0	89,8
Non admissibles en raison d'un nombre insuffisant				
d'heures assurables	38	5,1	8,0	10,2
Cotisants, motif de cessation d'emploi non valable	107	14,4	22,4	
Motif de cessation d'emploi non valable : démission en				
vue d'un retour aux études	58	7,7	12,0	
Motif de cessation d'emploi non valable : autres motifs				
jugés non valables	50	6,7	10,4	
Non-cotisants	266	35,7		
N'avaient pas d'emploi assurable	41 ^E	5,5 ^E		
N'avaient pas travaillé au cours des 12 derniers mois /	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	0,0	•••	
jamais travaillé	225	30,2		
Femmes				
Chômeuses	567	100,0		
Cotisantes	340	60,0	100,0	
Cotisantes, motif de cessation d'emploi valable	252	44,4	74,0	100,0
Cotisantes admissibles	201	35,5	59,2	80,0
Non admissibles en raison d'un nombre insuffisant				
d'heures assurables	50	8,9	14,8	20,0
Cotisantes, motif de cessation d'emploi non valable	88	15,6	26,0	
Motif de cessation d'emploi non valable : démission en				
vue d'un retour aux études	36 ^E	6,3 ^E	10,5 ^E	
Motif de cessation d'emploi non valable : autres motifs				
jugés non valables	53	9,3	15,5	
Non-cotisantes	227	40,0		
N'avaient pas d'emploi assurable	18 ^E	3,2 ^E		•••
N'avaient pas travaillé au cours des 12 derniers mois /	-	- ,		
jamais travaillé	209	36,8		

... n'ayant pas lieu de figurer

E à utiliser avec prudence

Source(s): Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi (4428).

9

Tableau 3 Couverture et admissibilité des chômeurs aux prestations d'assurance-emploi, par groupe d'âge, **Canada**, 2013

	Nombre	Chômeurs	Cotisants	Cotisants ayant un motif de cessation d'emploi valable
	milliers		%	
Âgés de 15 à 24 ans				
Chômeurs	349	100,0		
Cotisants	189	54,1	100,0	•••
Cotisants, motif de cessation d'emploi valable	79	22,7	41,9	100,0
Cotisants admissibles	43	12,3	22,8	54,5
Non admissibles en raison d'un nombre				
insuffisant d'heures assurables	36 ^E	10,3 ^E	19,1	45,5
Cotisants, cessation d'emploi non valable	110	31,4	58,1	
Motif de cessation d'emploi non valable :				
démission en vue d'un retour aux études	76	21,9	40,4	
Motif de cessation d'emploi non valable :				
autres motifs jugés non valables	33	9,6	17,7	
Non-cotisants	160	46,0		
N'avaient pas d'emploi assurable	18 ^E	5,2 ^E		
N'avaient pas travaillé au cours des 12				
derniers mois / jamais travaillé	142	40,8		
Âgés de 25 à 44 ans				
Chômeurs	452	100,0		
Cotisants	288	63,8	100,0	
Cotisants, motif de cessation d'emploi valable	226	49,9	78,3	100,0
Cotisants admissibles	202	44,8	70,2	89,7
Non admissibles en raison d'un nombre		=	E	
insuffisant d'heures assurables	23 ^E	5,1 ^E	8,1 ^E	10,3 ^E
Cotisants, cessation d'emploi non valable	63	13,9	21,7	
Motif de cessation d'emploi non valable :	17 ^E	o oF	= oF	
démission en vue d'un retour aux études	1/-	3,8 ^E	5,9 ^E	•••
Motif de cessation d'emploi non valable :	46 ^E	40.4	45.0	
autres motifs jugés non valables	• •	10,1	15,9	
Non-cotisants	164	36,3	***	
N'avaient pas d'emploi assurable	23 ^E	5,1 ^E		
N'avaient pas travaillé au cours des 12				
derniers mois / jamais travaillé	141	31,1		
Âgés de 45 ans et plus				
Chômeurs	511	100,0		
Cotisants	343	67,1	100,0	
Cotisants, motif de cessation d'emploi valable	319	62,5	93,2	100,0
Cotisants admissibles	290	56,8	84,7	90,8
Non admissibles en raison d'un nombre	29 ^E	5.7 ^E	0.0F	9,2 ^E
insuffisant d'heures assurables		-,-	8,6 ^E	9,2-
Cotisants, cessation d'emploi non valable	23 ^E	4,6 ^E	6,8 ^E	
Motif de cessation d'emploi non valable :	_	_	_	
démission en vue d'un retour aux études	F	F	F	
Motif de cessation d'emploi non valable :	E	E	ء ۽ ت	
autres motifs jugés non valables	23 ^E	4,6 ^E	6,8 ^E	
Non-cotisants	168	32,9		
N'avaient pas d'emploi assurable	18 ^E	3,5 ^E		
N'avaient pas travaillé au cours des 12				
derniers mois / jamais travaillé	151	29,5		

^{...} n'ayant pas lieu de figurer E à utiliser avec prudence

Source(s): Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi (4428).

F trop peu fiable pour être publié

Tableau 4 Couverture et admissibilité des chômeurs aux prestations d'assurance-emploi selon la province, 2013

	Chômeurs	Cotisants	Cotisants, motif de cessation d'emploi valable (admissible)	Cotisants, motif de cessation d'emploi valable (nombre insuffisant d'heures assurables)	Cotisants, motif de cessation d'emploi non valable	Non-cotisants	Proportion de cotisants ayant un motif de cessation d'emploi valable et suffisamment d'heures assurables
	milliers						%
Terre-Neuve-et-Labrador	29	24	21	F	2 ^E	5 ^E	93,9
Île-du-Prince-Édouard	10	9	8	F	F	1 ^E	94,4
Nouvelle-Écosse	42	31	25	F	4 ^E	11	94,8
Nouveau-Brunswick	40	33	30	F	2 ^E	7 ^E	96,4
Québec	327	223	138	22 ^E	63	105	86,1
Ontario	547	301	184	38 ^E	80	245	83,1
Manitoba	33	22	15 ^E	2 ^E	5 ^E	11	85,6
Saskatchewan	22	12 ^E	7 ^E	F	3 ^E	10	82,3
Alberta	101	72	46	F	19 ^E	29	87,9
Colombie-Britannique	161	93	62	14 ^E	16 ^E	69	81,5

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié
Source(s): Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi (4428).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 4428.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Emmanuelle Bourbeau au 613-951-3007 (emmanuelle.bourbeau@statcan.gc.ca), Division de la statistique du travail.

Enquête mensuelle sur les grands détaillants, novembre 2014

Il est maintenant possible de consulter les données mensuelles de novembre provenant du programme des grands détaillants.

Le programme des grands détaillants fournit une ventilation des ventes de marchandises vendues au détail au niveau national pour un panel d'environ 80 grands détaillants sondés dans l'Enquête sur les marchandises vendues au détail.

Données offertes dans CANSIM: tableau 080-0009.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5027.

Il est également possible de consulter un tableau de données à partir du module *Tableaux sommaires* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Produits pétroliers raffinés, décembre 2014

Les données de décembre sur la production, les stocks et les ventes intérieures des produits pétroliers raffinés pour le Canada et les régions sont maintenant accessibles sur demande. D'autres données choisies sur ces produits sont aussi offertes.

Note aux lecteurs

Ces données sont sujettes à révision.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2150.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Nouveaux produits et études

Il n'y a pas de nouveaux produits aujourd'hui.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-X.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet ou pour s'y abonner, visitez notre site Web à l'adresse : *http://www.statcan.gc.ca*.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2015. Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada :

http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm